

APPEL DE CANDIDATURES 2010

ÉLARGISSEMENT DES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les critères d'admissibilité du programme FORCES ont été élargis afin de permettre les candidatures d'équipes interdisciplinaires et d'accueillir au plus quatre boursiers provenant des administrations publiques. Pour plus d'information, veuillez consulter la section 4.

DATES IMPORTANTES

- Présentation des candidatures :
le 2 mars 2010
- Divulgation des résultats :
le 1^{er} mai 2010
- Première séance en résidence :
du 8 au 19 août 2010

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, TÉLÉCHARGEZ LE **GUIDE POUR LES CANDIDATS 2010** AU WWW.FCRSS.CA/FORCES OU ENVOYEZ UN MESSAGE À SUBVENTIONSETBOURSES@FCRSS.CA.

Les centres de mentorat régionaux peuvent vous aider à préparer votre demande. Selon votre lieu de résidence, veuillez communiquer avec :

- le Centre de mentorat de l'Ouest, desservant la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et les Territoires;
- le Centre de mentorat de l'Ontario;
- le Centre de mentorat du Québec, qui est en fait le Centre FERASI (Formation et expertise en recherche en administration des services infirmiers/Training and expertise in research applied to administration of nursing services);
- le Centre de mentorat de l'Atlantique, desservant Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick.

POUR CONNAÎTRE LEURS COORDONNÉES, VEUILLEZ CONSULTER LA PAGE 17 DU GUIDE. LES CENTRES DE MENTORAT RÉGIONAUX PEUVENT VOUS METTRE EN CONTACT AVEC DES ANCIENS BOURSIERS POUVANT VOUS AIDER À PRÉPARER VOTRE DEMANDE.

VOLETS DES CANDIDATURES

- CANDIDATURES INDIVIDUELLES
- CANDIDATURES COLLECTIVES

La Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé invite les cadres des services de santé et les responsables de politiques des ministères ou leur organisme à poser leur candidature au concours de bourses 2010 du programme FORCES.

Des consultations auprès de PDG, de responsables de politiques et d'autres dirigeants dans le domaine de la santé démontrent que les organismes de services de santé sont de plus en plus intéressés par la recherche, et qu'ils sont en quête de moyens de créer une culture organisationnelle qui s'appuie sur les données probantes de la recherche pour éclairer systématiquement les décisions managériales. Ce changement de mentalité nécessite l'impulsion d'une masse critique de cadres supérieurs et de responsables de politiques qui non seulement comprennent les données probantes et facilitent leur accès, mais qui également :

- possèdent les compétences pour repérer, évaluer, adapter et appliquer les résultats de recherche;
- ont une connaissance approfondie de l'influence potentielle de ces résultats sur la prise de décisions;
- sont animés de la volonté d'accroître la capacité d'utilisation de la recherche de leur organisme;
- entendent promouvoir la collaboration de plus en plus importante entre les cadres des services de santé, les infirmières, les médecins et les chercheurs dans la gestion du système de santé.

Lancé en 2004, le programme Formation en utilisation de la recherche pour cadres qui exercent dans la santé (FORCES) est conçu pour renforcer les capacités et les compétences individuelles à utiliser la recherche, pour augmenter l'aptitude organisationnelle à appliquer la recherche en vue de gérer et d'orienter les changements aux politiques et dans le système de santé, et pour favoriser la collaboration interprofessionnelle. En tant que programme de formation à long terme, FORCES poursuit sa mission de motiver un grand nombre de cadres supérieurs et de responsables de politiques, et de les doter de connaissances de pointe, pour qu'ils soient en mesure d'améliorer la qualité et l'efficacité du système de santé en faisant appel à la recherche. Après leur passage au programme FORCES, les participants deviendront des agents de changement influents au sein de leur organisme, de leur agence de la santé et des services sociaux et du système de santé.

* Le programme FORCES a reçu une subvention de Santé Canada qui n'endosse pas nécessairement les points de vue exprimés ici.

1. LANGUE

Les enseignants et les boursiers du programme FORCES peuvent participer à toutes les activités du programme dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation simultanée sont offerts pendant les séances en résidence. Le bureau virtuel FORCES (réseau électronique) ainsi que la documentation importante des cours sont disponibles en anglais et en français.

2. PARTENAIRES

Le programme FORCES est le fruit d'un partenariat entre le Collège canadien des directeurs de services de santé, la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, l'Association médicale canadienne, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et un consortium québécois représenté par l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS). Il est administré par la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, sous l'habile direction d'un éminent conseil consultatif composé de représentants des sciences infirmières, de la médecine et d'autres professions de la santé. Le conseil est présidé par le D^r Jean Rochon, ancien ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec.

3. OBJECTIFS

Le programme FORCES offre aux participants la possibilité d'acquérir des compétences et d'adopter une démarche méthodique pour repérer et appliquer les données probantes issues de la recherche dans le but d'éclairer la prise de décisions complexes et les stratégies de changement dans leur organisme ou agence de la santé et des services sociaux.

Grâce au programme FORCES, les participants :

- acquièrent et utilisent des données probantes issues de la recherche sur lesquelles fonder leur évaluation des enjeux et des problèmes, et leur analyse des diverses propositions de solutions;
- conçoivent et mettent en œuvre une intervention dans le domaine de la gestion du changement d'importance stratégique au sein de leur organisme;
- tiennent compte avec une assurance accrue des données de la recherche dans la prise de décisions;
- se familiarisent avec la gestion de l'information sur la santé;
- collaborent avec des collègues de diverses disciplines de partout au pays pour acquérir des compétences dans la prise de décisions éclairée par les données probantes dans la gestion de systèmes de santé dans une vaste perspective comparative;
- transmettent et enseignent les compétences nécessaires pour accroître l'utilisation de la recherche dans la gestion des services de santé.

4. ADMISSIBILITÉ

Candidats admissibles

a) Candidats d'un organisme de santé

Infirmières, médecins et autres gestionnaires qui occupent des postes de cadre supérieur dans un établissement de services de santé. Il s'agit, par exemple, d'infirmières ou de médecins-chefs, de directeurs généraux ou adjoints et de directeurs de l'exploitation. Les gestionnaires et les chefs de service de ces trois secteurs sont également admissibles s'ils démontrent qu'ils exercent une influence et une autorité notables dans l'organisme et que leur cheminement de carrière est dirigé vers des postes de haute direction. Pour la troisième année, il est possible de présenter une candidature collective, regroupant deux ou trois cadres supérieurs. Dans ce cas, c'est le PDG d'un organisme ou d'une agence de la santé et des services sociaux qui présente la candidature collective. Par ailleurs, le PDG doit démontrer son appui aux candidats individuels en signant le formulaire de candidature. Les candidats, individuels ou collectifs, présentent un projet d'intervention étroitement lié aux objectifs organisationnels et à leurs propres responsabilités professionnelles.

b) Candidats d'un ministère

Responsables de politiques occupant un poste de cadre supérieur dont les attributions les amènent à entretenir des rapports étroits avec des fournisseurs de soins ou de services de santé.

Les postes types dont il est question sont notamment ceux de sous-ministre adjoint, de directeur de cabinet ou de directeur général. Les titulaires exercent une influence et une autorité considérables au sein du ministère de par la nature de leurs fonctions; ils peuvent démontrer que leur cheminement de carrière les mènera vers des postes de haute direction. La candidature des responsables de politiques chevronnés peut être individuelle ou collective. Dans ce dernier cas, le sous-ministre présente la candidature. Les candidats doivent intervenir, dans l'exercice de leurs fonctions, dans la mise en œuvre de politiques de la santé dans le cadre de relations de travail étroites avec des fournisseurs de services de santé d'un établissement ou d'une agence de la santé et des services sociaux. Les candidats individuels du secteur d'élaboration de politiques doivent démontrer qu'ils ont l'appui du ministère, en présentant un formulaire de candidature signé par le sous-ministre. Les candidats, individuels ou collectifs, présentent un projet d'intervention étroitement lié aux priorités ministérielles dans la mise en œuvre de la politique de la santé de concert avec les organismes ou les autorités sanitaires locales.

Information supplémentaire sur la candidature collective

La candidature collective doit être présentée par un organisme de santé imposant ou formé de plusieurs établissements, une agence de la santé et des services sociaux, un ministère chargé de la mise en œuvre de la politique de la santé, désireux de constituer rapidement une masse critique

de décideurs dont les décisions sont éclairées par des données probantes, aptes à favoriser la diffusion d'une culture organisationnelle fondée sur l'utilisation des résultats de recherche.

L'équipe interdisciplinaire peut être formée de responsables de politiques et de décideurs œuvrant dans la prestation des soins et des services, pourvu que la candidature soit présentée par un seul organisme directeur – soit le ministère, soit l'organisme de santé ou l'agence, selon la nature du projet d'intervention et sa stratégie de mise en œuvre.

a) La candidature collective en provenance d'un établissement de services de santé

La candidature collective d'un établissement de services de santé englobe deux ou trois cadres supérieurs des effectifs infirmiers, médicaux ou dirigeants de l'établissement, qualifiés pour contribuer, par leur expertise et leurs compétences professionnelles, à un projet d'intervention dans un domaine jugé prioritaire par le PDG. La candidature collective représentative des trois secteurs – infirmier, médical et de direction – aura préséance. La proposition décrit la façon dont l'équipe établira et maintiendra la collaboration mutuelle dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'intervention, tout en assumant des responsabilités individuelles précises. Elle démontre également que le PDG et la haute direction participeront activement au projet d'intervention.

b) La candidature collective en provenance d'un ministère

La candidature collective en provenance d'un ministère englobe deux ou trois cadres supérieurs, responsables de politiques, dont les fonctions comprennent la participation à la mise en œuvre de politiques de la santé dans un domaine lié étroitement à la prestation des services, et qui entretiennent des relations de travail avec des fournisseurs de services de santé d'un établissement ou d'une agence de la santé et des services sociaux.

5. DURÉE DU PROGRAMME

Le programme FORCES dure deux ans. Les boursiers sont appelés à quitter leur travail pendant trois semaines dans l'année, soit deux semaines en août et une semaine en février. En outre, les participants devront être déchargés de leurs tâches habituelles au moins un jour par semaine afin de se consacrer à leur projet d'intervention et à l'apprentissage autonome au lieu de travail. Tous les membres de l'équipe parrainée par l'organisme sont tenus de participer aux séances en résidence.

6. MODE D'APPRENTISSAGE

La formation sur la culture de la recherche et l'utilisation des données probantes proposée par le programme FORCES s'inspire des principes de l'apprentissage de l'adulte; elle est adaptée aux besoins des participants et elle tient compte de leurs grandes compétences. Le programme offre une expérience d'apprentissage « mixte », axée sur la mise en application des aptitudes en utilisation de la recherche acquises en classe pour résoudre des problèmes concrets en matière de gestion des services de santé. Le programme comporte cinq éléments :

- des séances en résidence hors du lieu de travail, à savoir six semaines échelonnées sur deux ans, réparties en quatre séances;
- des projets d'intervention effectués dans l'organisme d'attache, conçus comme vecteurs de changement organisationnel;
- des activités éducatives entre les séances en résidence;
- du réseautage;
- du soutien et des activités postprogramme, destinés aux diplômés du programme FORCES et aux organismes parrains.

Tout au long des six semaines en résidence jusqu'à la conception des projets d'intervention, l'expérience au sein du programme sera pleinement encadrée par des mentors conseils et des enseignants chevronnés du Canada et de l'étranger. Entre les séances en résidence, les participants, les enseignants et les mentors communiqueront entre eux par l'entremise du bureau virtuel FORCES, outil d'apprentissage en ligne unique permettant d'accéder à une mine de renseignements qui favoriseront l'apprentissage, la recherche et la collaboration. Le programme FORCES propose un stage enrichissant, propice à la collaboration interdisciplinaire et au partage d'expérience sur des problèmes de gestion complexes dans le domaine de la santé, en rassemblant des cadres canadiens anglophones et francophones.

7. CURSUS

Le programme de formation est conçu pour relier la théorie et la pratique, encourager l'interaction et la participation optimales et favoriser la transposition de l'apprentissage en classe en projets d'intervention en gestion du changement efficaces. Les trois thèmes principaux du cursus sont les données probantes issues de la recherche, la gestion du changement et la réflexion systémique. Ces thèmes se retrouvent dans les domaines d'étude organisés en modules, conçus par des experts. Ces modules couvrent tous les aspects de la question, d'une vue d'ensemble de la recherche, des données probantes et de la méthodologie de la recherche à la mise en application pour favoriser le changement organisationnel, en passant par le perfectionnement des compétences en leadership en puisant dans les aptitudes à utiliser la recherche. Chaque module est enseigné par des experts, chefs de file dans leur domaine, forts d'une solide expérience en milieu professionnel ou en milieu de recherche. L'exposé, l'étude de cas, le travail en petits groupes, la démonstration d'aptitudes en gestion de l'information sur la santé et la simulation de la gestion du changement figurent au nombre des méthodes pédagogiques dynamiques appliquées durant les séances en résidence. Le programme FORCES offre également une perspective comparative et internationale sur les systèmes de santé, présentée par des conférenciers et des enseignants invités en provenance de l'étranger.

8. SÉANCES EN RÉSIDENCE 2010-2012 : DATES ET LIEUX

PREMIÈRE SÉANCE EN RÉSIDENCE : DU 8 AU 19 AOÛT 2010 – FAIRMONT TREMBLANT, MONT-TREMBLANT (QUÉBEC)

Module 1 : Promouvoir l'utilisation des données probantes dans les organismes et les services de santé

Module 2 : Démystifier l'univers de la recherche

DEUXIÈME SÉANCE EN RÉSIDENCE : DU 5 AU 11 FÉVRIER 2011 – L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL, MONTRÉAL (QUÉBEC)

Module 3 : Passer maître dans l'utilisation des données probantes de la recherche dans les organismes de services de santé

TROISIÈME SÉANCE EN RÉSIDENCE : DU 7 AU 18 AOÛT 2011 – FAIRMONT TREMBLANT, MONT-TREMBLANT (QUÉBEC)

Module 4 : Utiliser les données probantes de la recherche pour créer et gérer le changement

Module 5 : Maintenir le changement dans le contexte organisationnel

QUATRIÈME SÉANCE EN RÉSIDENCE : DU 12 AU 16 FÉVRIER 2012 – L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL, MONTRÉAL (QUÉBEC)

Module 6 : Synthèses et narrations en services de santé

9. COÛT

a) Organismes de services de santé

Des frais ponctuels de 7 000 \$ par personne doivent être acquittés par l'organisme d'appartenance au moment de l'acceptation de la ou des bourses. Les participants doivent disposer d'un ordinateur portable à l'inscription au programme.

b) Ministères

En raison des restrictions prévues à l'entente de financement du programme, le principe des économies d'échelle s'appliquera aux frais imputés aux responsables de politiques admis au programme de formation de deux ans. Le ministère devra verser la somme forfaitaire de 15 000 \$ par personne au titre de recouvrement du coût marginal. Les participants doivent disposer d'un ordinateur portable à l'inscription au programme.

10. MISE EN CANDIDATURE

La Fondation doit recevoir le formulaire de candidature au plus tard **le 2 mars 2010, à midi, HNE.**

Les formulaires de candidature dûment remplis doivent être envoyés par la poste :

Subventions, bourses et partenariats

Programme de formation en utilisation de la recherche

pour cadres qui exercent dans la santé (FORCES)

Appel de candidatures 2010

Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé

1565, avenue Carling, bureau 700

Ottawa (Ontario) K1Z 8R1

Les candidats doivent utiliser le formulaire de candidature électronique du programme FORCES. Vous pouvez vous le procurer en envoyant un message à subventionsetbourses@fcrss.ca. Veuillez préciser si vous désirez obtenir le formulaire de candidature individuelle ou collective d'un organisme de santé ou le formulaire de candidature individuelle ou collective d'un ministère. Vous pouvez également adresser vos questions à la même adresse, soit à subventionsetbourses@fcrss.ca.

Vous trouverez tous les renseignements sur les critères relatifs à la candidature et à la mise en candidature dans le **Guide pour les candidats 2010**, lequel accompagne le formulaire de candidature. Il est possible de le consulter au www.fcrss.ca/forces. De plus, les candidats peuvent communiquer avec des personnes de leur région qui participent actuellement au programme FORCES ou qui l'ont terminé, pour en savoir davantage sur leur expérience dans le cadre de ce programme exceptionnel de formation sur l'utilisation de la recherche. Vous pouvez consulter le nom et l'affiliation organisationnelle des boursiers au www.fcrss.ca/forces. Les résultats seront affichés le 1^{er} mai 2010 au www.fcrss.ca/forces.

Les candidats sont priés de prendre connaissance de la politique sur les conflits d'intérêts de la FCRSS, qui figure au www.fcrss.ca/about/do_conflict_interest_f.php.